

OFFICIER – PILOTE DE TRANSPORT

Base(s) d'affectation possibles :

BA 105 Evreux / BA 106 Mérignac / BA 107 Villacoublay / BA 110 Creil / BA 118 Mont-de-Marsan / BA 123 Orléans / BA 125 Istres / BA 702 Avord

DESCRIPTION DU POSTE

POSTE

Vous êtes chargé :

- De remplir des missions aériennes aux commandes d'un aéronef de transport :
 - aérotransport de troupes, de personnalités, de militaires
 - transport et/ou aérotransport de matériel ou de marchandises, ravitaillement en vol
 - missions de recherche et de sauvetage, d'évacuation de ressortissants, de service public ou d'aide humanitaire...
 - reconnaissance et renseignement
- De préparer la mission au sol (choix tactiques, briefing/débriefing, contrôle de l'aéronef...).
- De piloter l'aéronef de transport (A400M, Transall, Hercules, Casa, AWACS, Falcon, Airbus...).

CONDITIONS D'ACCES POUR DEVENIR PILOTE DE TRANSPORT

- La réussite aux examens spécifiques sur la BA 705 de Tours
- Les résultats d'aptitude spécifique aux tests médicaux
- La validation des acquis au cours de chaque phase de formation
- La formation sera achevée une fois que l'élève pilote aura atteint la phase de transformation en unité opérationnelle

PROFIL RECHERCHE

CONDITIONS PARTICULIERES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 27 ans** à la date de signature du contrat

DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **bac**

QUALITES RECHERCHEES

- Vous êtes de nature organisée
- Vous avez l'habitude du travail d'équipe
- Vous avez de bonnes capacités d'analyse et de coordination
- Vous aimez l'action

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

MODALITES DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer **complet** dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

SELECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

- Se préparer aux épreuves de sélection en tant qu'élève officier du personnel navigant [ici](#)

CONTRAT

Premier **contrat de 10 ans** ; je peux effectuer par contrats successifs, jusqu'à 20 ans de service.

FORMATION

La formation militaire initiale (FMI et FMGO), la formation en anglais et la formation aéronautique théorique se déroulent à l'École de l'air à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

La formation spécialisée pour devenir pilote de transport s'articule de la manière suivante :

> Instruction théorique du personnel navigant sur la BA 701 de Salon-de-Provence au sein de CFAMI (Centre de formation aéronautique militaire initiale)

> Suivi de la formation initial en vol au sein de la BA 701 de Salon-de-Provence sur Cirrus SR22

> Ensuite, l'élève pilote suit un tronc commun sur la BA 709 de Cognac sur Grob 120

> A l'issu il s'agit de la phase d'identification de spécialisation chasse ou transport

> Si l'élève est spécialisé en transport alors la formation continue sur la BA 702 d'Avord sur le Xingu

> Le brevet de pilote de transport est obtenu à l'issu des diverses phases de formation (environ 3 ans depuis le début de la formation)

Ensuite intervient la phase de transformation opérationnelle en unité opérationnelle sur les différents aéronefs de type A400M, C130-J, A330 MRT, Falcon...

REMUNERATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aviateur ~ 1. 635 € net (en début de carrière, à l'obtention du grade d'aviateur)
- Aspirant ~ 2.626 € net (à l'obtention du brevet de pilote ou NOSA)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités ; solde pour un célibataire sans enfant logé sur base.

Données non contractuelles.